

MUSÉE DU LOUVRE

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Relevé des décisions

Séance du 10 janvier 2012

ORDRE DU JOUR

- I. Désignation du secrétaire du CHSCT (pour avis)**
- II. Approbation du procès-verbal du CHS du 14 juin 2011 (pour avis)**
- III. Règlement intérieur du CHSCT (pour avis)**
- IV. Plan de formation 2012 en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (pour avis)**
- V. Aménagement des postes de contrôle des droits d'entrée (pour avis) et visite du CHSCT du 24/11/2011 des postes de contrôle des droits d'entrée Denon (pour information)**
- VI. Projet d'aménagement de la régie de l'auditorium (pour avis)**
- VII. Restitution du questionnaire de l'étude des risques psychosociaux (pour information)**
- VIII. Point d'étape de l'enquête du CHSCT suite à l'accident du travail grave du 5 octobre 2011 (pour information)**
- IX. Visites CHS des PC du 19/09/2011 et du chantier Arts de l'Islam du 06/10/2011 (pour information)**
- X. Suivi des actions CHS**
- XI. Questions diverses**

En marge de l'ordre du jour, la direction signale trois changements dans l'organisation de l'instance :

- a) **Modification des conditions de quorum**, lequel sera désormais atteint à la présence de la moitié des élus.
- b) Afin de mieux répondre aux questions posées en séance, **l'administration se fera assistée par des experts**, sous le titre « assistants » (conformément au cinquième alinéa de l'article 39 du règlement intérieur).
- c) Le Président Directeur du Louvre confie la présidence de l'instance CHSCT à l'administrateur.

I. Désignation du secrétaire du CHSCT (pour avis)

Sont désignées à l'unanimité du CHSCT, respectivement secrétaire et secrétaire adjointe :
Alexandra KARDIANOU et Élise MULLER.

II. Approbation du procès-verbal du CHS du 14 juin 2011 (pour avis)

Le procès-verbal du CHS du 14 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

III. Règlement intérieur du CHSCT (pour avis)

Le règlement intérieur du CHSCT est approuvé à l'unanimité des organisations syndicales.

Les moyens alloués au secrétaire du CHSCT seront étudiés au CHSCT de juin après quelques mois de fonctionnement

IV. Plan de formation 2012 en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (pour avis)

- a) La direction donne suite à la demande du CHSCT de distinguer les formations à la sûreté des problématiques d'hygiène et de sécurité relevant du CHSCT.

A l'unanimité, le CHSCT s'abstient sur le plan de formation 2012

Explication de vote : les élus, notamment SUD Culture, ont estimé difficile d'approuver les orientations sans connaître les contenus précis des formations.

V. Aménagement des postes de contrôle des droits d'entrée (pour avis) et visite du CHSCT du 24/11/2011 des postes de contrôle des droits d'entrée Denon (pour information)

- a) Pour des questions budgétaires et de timing, il est décidé de ne pas refaire intégralement les blocs de contrôle, mais plutôt de réaménager l'existant. La vérification de la gratuité se fera aux postes de contrôle, si bien qu'il ne sera plus nécessaire d'aller en caisse pour récupérer un billet.
- b) Un poste supplémentaire a été créé dans le secteur Denon, l'un des plus fréquentés.
- c) En réponse au problème de luminosité signalé dans les postes de contrôle, il est prévu d'installer des variateurs d'intensité.
- d) La direction envisage enfin de remplacer les sièges actuels (confortables, mais trop encombrants). La direction recherche un modèle de siège qui serait à la fois ergonomique et adapté à l'espace disponible dans les postes de contrôle.
- e) Demande d'installation d'un deuxième lecteur de code barre sur le poste arrière

Vote sur l'aménagement des postes de contrôle

Abstention : CGT, FO.

Contre : SUD Culture.

Explication de vote : la CGT justifie son abstention par la nécessité d'un meilleur suivi des préconisations du CHSCT.

VI. Projet d'aménagement de la régie de l'auditorium (pour avis)

L'évolution des technologies scéniques avait rendu quasiment obsolète la régie actuelle :

- décision de créer une extension de surface de la régie de l'auditorium, de mettre en place un mobilier intégré et de procéder à une remise à niveau de la climatisation et de l'éclairage. Le coût total de cet aménagement est de 420 000 € TTC.

Le projet d'aménagement de la régie de l'auditorium est adopté à l'unanimité.

VII. Restitution du questionnaire de l'étude des risques psychosociaux (pour information)

Ce point de présentation n'a donné lieu à aucune décision. On peut toutefois retenir que le taux de participation au questionnaire n'a pas été optimal.

Chaque direction va produire un plan de prévention et un groupe de travail RPS avec les représentants du personnel sera organisé en mars pour arrêter un plan de prévention collectif.

VIII. Point d'étape de l'enquête du CHSCT suite à l'accident du travail grave du 5 octobre 2011 (pour information)

Suite à ce grave accident, la direction du Louvre a décidé de plusieurs mesures préventives :

- a) d'un état des lieux de toutes les machines utilisées au Louvre. La société Analytech a été mandatée pour réaliser un premier diagnostic. Cet état des lieux servira à mettre en place un marché de maintenance sur les machines, selon leur famille. L'objectif est que les chefs d'atelier puissent solliciter des sociétés spécialisées selon la nature des machines, en maintenance préventive ou curative.
- b) de la mise à disposition de l'outil de vérification périodique à l'ensemble des ateliers.
- c) d'adapter les marchés de vérification périodiques afin de recevoir des alertes du vérificateur en cas d'accidents graves.
- d) que le service social, toujours en cas d'accidents graves, intervienne auprès de l'agent victime dès sa sortie de l'hôpital et soit intégré dans la procédure AT grave.

IX. Visites CHS des PC du 19/09/2011 et du chantier Arts de l'Islam du 06/10/2011 (pour information)

En l'absence de l'expert, le point sur le chantier Arts de l'Islam est reporté.

En vue de cette ouverture, la direction réfléchit déjà à plusieurs mesures :

- a) Envisage un calendrier d'ouverture plus étalé dans le temps, de manière à éviter l'afflux - probablement massif - des visiteurs. Pour désengorger les caisses, la direction mise également sur le futur système de vente en ligne.

- b) Envisage, en lien avec la DRHDS, le renfort des effectifs de plusieurs services (surveillance muséographique, ventes Napoléon) afin d'absorber la charge de travail supplémentaire et temporaire.
- c) Rappelle une présentation des projets Arts de l'Islam et OMER (par Sophie Makariou et Marie-Hélène Rutschowskaya), le 26 janvier 2012 à l'auditorium.

X. Suivi des actions CHS

- a) Le protocole relatif au chargement et déchargement Tuileries est en cours de finalisation.
- b) Pour le rafraîchissement des salariés, la direction maintient sa préférence d'une solution avec gourdes isothermes (plutôt que des bouteilles d'eau), d'une part pour garantir la fraîcheur de l'eau et d'autre part, mais aussi s'inscrire dans une politique de développement durable. Devant l'objection de plusieurs élus, il est convenu d'en rediscuter au prochain CHSCT.
- c) En outre, la direction procédera aussi à des campagnes de mesures sur l'utilisation de la cire dans le musée (possibles émanations d'agents chimiques). Y sera associée une réflexion visant à une meilleure ventilation des zones effectivement touchées.
- d) Sur les travaux demandés à l'ascenseur Mollien (au niveau des AGER), une étude de faisabilité d'implantation sera réalisée en 2012. Viendront ensuite la détermination du budget et l'étude de la maîtrise d'œuvres. Suivant ce calendrier, la finalisation n'interviendra qu'en 2013 voire 2014.
- e) Les sanitaires des premier et deuxième étages de la région Sully seront réaménagés pour accueillir les visiteurs à mobilité réduite. Ils devraient rouvrir assez rapidement, les travaux étant d'ores et déjà ordonnés.
- f) La direction étudiera enfin la demande d'étendre aux agents de Napoléon la dotation en lunettes de soleil avec verres correcteurs, ce qui suppose un recensement préalable des besoins.

XI. Questions diverses

La direction du Louvre étudiera les demandes suivantes du CHSCT :

- d'inscrire les refus d'aménagements de postes à l'ordre du jour des CHSCT.
- de simplifier la procédure desdits aménagements en donnant pouvoir aux hiérarchiques sur ce point.
- que les préconisations n'apparaissent plus sur les feuilles de service.
- De vérifier le type de CACES pour la mini-chargeuse du jardin des Tuileries.

- Le contrôle et l'entretien des grilles d'aération ou des systèmes d'aspiration, en particulier celui de la forge de l'atelier de métallerie

En réponse aux problèmes de température signalés dans plusieurs salles, la direction organisera le suivi mensuel de plusieurs salles (à commencer par Sully et plus généralement, toute la partie muséographique).

Pour l'heure, le projet d'exposition à Fukushima est maintenu.
